

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS

### DU COMITE SYNDICAL DU SYTTOM 19

Nombre de délégués en exercice : 24

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de votants : 17

L'an deux mille onze et le 13 mai à 10H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 19 avril 2011, s'est réuni à l'UIOM d'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur René PLANADE.

Etaient présents : Madame Françoise LAURENT - Messieurs René PLANADE, François BRETIN, Jean- Pierre LASSERRE, Gérard DIF, Hervé GOUTILLE, Gilles MAGRIT, Jean Louis CHAZALNOEL, Claude FARGES, Bernard ROUGE, Robert DECAIX, Philippe BERNIS, Michel SAUGERAS, Daniel ESCURAT, Michel PLAZANET, Jean Paul GRADOR

Pouvoir : 1

Absents excusés :

Madame France ROUHAUD, Messieurs Yves LAPORTE, Daniel GREGOIRE, Jean François LOGE, Christian MADELRIEUX, Jean Marc REBEILLE, Serge SARTRE, Philippe JENTY, Jacques CHASTAGNOL

Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le comité syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer

➤ ➤ ➤

OBJET : N° 2011/05/09 : Facturation des prestations de tri

RAPPORTEUR : François BRETIN

Le SYTTOM 19 assure les prestations de tri dans le cadre de conventions passées avec le SICRA d'Argentat et le SYDED 46.

A ce jour seuls les emballages du SIRTOM de Brive sont concernés, à terme et selon les décisions prises lors du plan départemental de prévention et d'élimination des déchets les prestations de tri pourraient être prise en charge par le SYTTOM 19 au titre de la compétence traitement.



Le prix du tri pour l'année 2011 sera de 252 € TTC / t pour les emballages triés, selon délibération des tarifs du SYDED 46.

Les prestations de transport au départ des centre de transfert du SYTTOM seront present en charge dans le cadre de la mutualisation des coûts de transport.

Je vous invite à délibérer sur ces propositions.

**La présente délibération est adoptée à l'unanimité**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

A St Pantaléon de Larche le 13/05/2011



Le Président,

René PLANADE

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 26/05/2011 et publication ou notification du 27/05/2011.....

